Dépôt de fichiers sur E-Services Mode opératoire du dépôt de fichier sur E-Services

# 1. CONTEXTE

La loi n° 2016-1088 du 8 août 2016 prévoit l'ouverture des droits CPF pour les agents publics à partir du 1er janvier 2017, en remplacement du dispositif actuel de droit individuel à la formation (DIF). Les textes juridiques sont publiés :

- L'ordonnance n°2017-53 du 19 janvier 2017 portant diverses dispositions relatives au compte personnel d'activité, à la formation et à la santé et la sécurité au travail dans la fonction publique
- Le décret n°2017-928 du 6 mai 2017 relatif à la mise en œuvre du CPA dans la fonction publique
- La circulaire du 10 mai 2017 relative aux modalités de mise en œuvre du CPA dans la fonction publique

Le SI-CPF mis en œuvre par la CDC pour les salariés du secteur privé et les demandeurs d'emploi depuis le 1er janvier 2015 doit désormais intégrer la gestion des comptes de l'ensemble des agents publics des 3 versants de la fonction publique, FPE (Etat), FPT (territoriale) et FPH (hospitalière).

# 2. PRESENTATION DE LA PLATEFORME E-SERVICES Présentation de E-Services

La plateforme E-Services est un espace privé accessible via le portail officiel des fonds gérés par la Caisse des dépôts et Consignations. L'URL d'accès à la plateforme E-Services est le suivant : <u>https://slg.cdc.retraites.fr/eServicePublic/eService/Inscription/AccueilInscription?cible=\_employeur</u>

Il s'agit d'une plateforme Internet multi fonds, sécurisée, personnalisée, pour tous les gestionnaires retraite des établissements immatriculés à au moins un des fonds gérés par la Direction des retraites et de la solidarité de la Caisse des Dépôts.

Actuellement sur la plateforme E-Services, les employeurs publics ont accès à de nombreux services et ont la possibilité par exemple de consulter des versements de retraite ou faire une demande d'affiliation.

Afin de permettre aux employeurs de déposer leurs fichiers, il est nécessaire de créer un nouveau service intitulé « Transfert des heures DIF agents publics » dans la catégorie MultiFonds (accessible via le menu Accès au service de la plateforme E-Services : voir partie 5.1).

Chaque employeur public affilié dispose d'un administrateur principal habilité à E-Service, cet administrateur a la possibilité de créer et habiliter des administrateurs secondaires ou des gestionnaires.

Par défaut, tous les administrateurs principaux seront habilités au service de transfert des heures DIF agents publics.





### Inscriptions et modalités d'habilitation à la plateforme E-Services

### 1. Cas des employeurs publics inconnus dans E-Services

Le processus d'inscription d'un nouvel employeur à E-Services est le suivant :

La procédure d'inscription comporte quatre étapes (après avoir cliqué sur le menu « je m'inscris » de la page d'accès à l'espace personnalisé) :

- 1. Présentation des Conditions Générales d'Utilisation (et validation)
- 2. Inscription de l'établissement
- 3. Inscription de l'administrateur
- 4. Synthèse et validation de l'inscription

A l'issue de la procédure d'inscription, l'employeur reçoit par courriel son code confidentiel.

### 2. Habilitation à de nouveaux utilisateurs

Les employeurs peuvent, après avoir créé un compte pour leur établissement, créer des habilitations utilisateurs et autoriser ces derniers à utiliser des services dématérialisés mis à leur disposition.

Les administrateurs existants pourront utiliser leurs habilitations pour accéder au portail. L'administrateur principal E-Services devra habiliter les gestionnaires concernés à l'utilisation du nouveau service « *Transfert des heures DIF agents publics »*.

Ces utilisateurs nouvellement habilités seront ensuite chargés de se connecter sur le service afin de déposer le fichier contenant les heures DIF de leurs agents.

### 3. Habilitations existantes

Tous les administrateurs principaux des employeurs déjà existants dans E-services auront accès au nouveau service « *Transfert des heures DIF agents publics »*.

Ils pourront donc déposer le fichier contenant les heures DIF de leurs agents sans demande d'accès au service.

# 3. EMPLOYEURS PUBLICS CONCERNES PAR LE DEPOT

Le dépôt de fichier via la plateforme E-Services est une solution à envisager et préconisée :

- Pour les employeurs publics employant des agents contractuels et dont la volumétrie de ces derniers est estimée comme étant supérieure à 300
- Pour les employeurs publics employant des titulaires qui souhaiteraient effectuer des corrections sur les compteurs pré-alimentés en heures DIF (les compteurs des heures DIF des fonctionnaires seront initialisés à partir des données des fichiers RAFP et FSPOEIE)





# 4. MODALITES DE DEPOT DES FICHIERS SUR E-SERVICES Accès au service de dépôt

L'employeur habilité dépose son fichier sur le service de dépôt dédié, accessible via le menu « Accès aux services » > Entrée « MultiFonds » > Lien cliquable en dernière position « Transfert des heures DIF agents publics ».



L'accès au service de dépôt est sécurisé et nécessite une connexion de l'employeur avec l'identifiant et le mot de passe de son habilitation E-Services (mot de passe identique à celui utilisé pour les différents fonds de retraite gérés par la DRS).

## Transmission du fichier à la Caisse des Dépôts et Consignations

L'employeur transmet un fichier « .csv » via la plateforme de la Direction des Retraites et de la Solidarité «E-Services».

Le premier écran permettra de visualiser l'historique des transferts déjà effectués (ou non) pour cet employeur.

Le libellé du type de transfert des heures DIF sera le suivant : « STOCK HEURES DIF FP »



Historique	des transferts					⑦ [aide]
Sélectionnez u	n transfert pour afficher	des informations supplémenta	ires.			
Utilisateur	Type transfert	Date de réception	Fichier	Taille	Etape	Etat
iste vide						
		[ Commencer un trans	sfert ]			

> L'employeur a la possibilité de réaliser un nouveau transfert en cliquant sur « Commencer un transfert ».

- Dans l'écran de transfert, l'utilisateur choisit son fichier et valide les CGU WIT (Les CGU WIT figurent en Annexes de ce document).
- Le type d'extension attendu est le suivant : csv

<u>A noter :</u> Certains ministères seront concernés par l'envoi de plusieurs fichiers. Cela est notamment le cas du Ministère de l'Education Nationale pour qui il est prévu le transfert de 3 à 4 fichiers comprenant 400 000 agents.

#### Ecran dépôt de fichiers :

#### Gestion des télétransmissions

Type de transfert :	Stock heures DIF FP	
Sélectionnez le fichier à envoyer :	C.'Prive/Mes documente Parcounir	
Commentaires :	Commentaires à transmettre à la CDC	0
Verillez consulte	r las Conditions Généralas d'i tilisation du sanúra avant da conti	n w
Yearies consume	Jaccepte les conditions générales d'utilisation	



0

[aide]



Transfert en	cours	⑦ [aide]
Informations surv	rotre transfert	
Type de transfert : Fichier : Identifiant : Contrôles en cours.	Stock heures DIF FP C:\Users\conepointas-e\Downloads\BCL8-03052 - NIA - Spécifications détaillées v2-r0 WIT-20160407103110-01BHQ701	bd
Transfert en	cours	(?) [aide]
Informations sur v	otre transfert	
Type de transfert : Fichier : Identifiant :	Stock heures DIF FP C:\Users\conepointas-e\Downloads\testSFD.txt WIT-20160407102453-01BHQ701	
	100%	
Reçu : Temps écoulé : Débit : Temps restant estimé Contrôles en cours. Transfert effectué au	1 / 1 Kio 0 0 Kio/s : 0 . OK vec succès.	
Vous pouvez valider Valider Annuler	ou annuler ce transfert. Sinon il sera automatiquement validè dans 29 seco	ndes.



### **Dépôt de fichiers sur E-Services** Mode opératoire du dépôt de fichier sur E-Services

### Historique des transferts



Sélectionnez un transfert pour afficher des informations supplémentaires.

Utilisateur	Type transfert	Date de réception	Fichier	Taille	Etape	Etat
MGAUYIR21	м	28/07/2017 11:52:07	C:\fakepath\cnracl.cac.csv	1,77 Kio	Fichier traité	CR
VMARZBZZK	ML	21/02/2017 13:49:23	C:\fakepath\transfert 2.csv	1,58 Kio	Fichier traité	CR
VMARZBZZK	M	20/02/2017 10:10:42	C:\fakepath\AGENTS TRANSFERES 2.csv	1,58 Kio	Fichier traité	CR
ID transfert -	WIT-20170728115	154.03PEC213				
Source :	HTTP	10400720210				
Fichier :	C:\fakepath\cnracl	cac.csv				

Des contrôles sont effectués et deux types de rejet sont à distinguer :

 Rejet global du fichier, au moment du dépôt, si le format du fichier est incorrect. Les contrôles portent sur :

□ Le nommage du fichier demandé est le suivant : DIF\_Raison sociale (de l'émetteur) \_Date (format AAAAMMJJ)

Un identifiant unique de transfert sera ensuite créé sous la forme suivante : WIT-horodatage-BCR avec horodatage de la forme AAAAMMJJHHMMSS (année, mois, jour, heures, minutes, secondes) et BCR=BCR de l'employeur Emetteur du transfert

La présence éventuelle de virus

□ Le format de fichier (txt, xml, csv et zip) : dans le cas présent il est attendu un fichier au format .csv

□ L'unicité du transfert sur le contenu du fichier parmi tous les fichiers transmis par cet employeur via le service de dépôt de fichiers d'E-Services (vérifie que ce fichier n'existe pas déjà) – contrôle de type checksum.

> Dans le cas d'un rejet global du fichier, le transfert ne pourra aboutir et un message indiquant le caractère KO du transfert sera affiché

Rejet d'une (ou plusieurs) ligne(s) unique(s), à l'issue du traitement, si les contrôles appliqués ne sont pas respectés sur cette (ces) ligne(s)

□ Les contrôles effectués portent sur les éléments exposés dans le tableau de la partie suivant (cf. Partie 6-format et contenu attendus de fichier)

> Création d'une ligne de rejet dans le fichier KO comportant le motif de rejet rencontré

> Une fois le transfert terminé, l'employeur devra attendre la prise en compte du fichier par le CPF, le temps de traitement sera de 24heures maximum.

 Le fichier doit être à l'état « traité » pour être affiché dans l'historique des transferts de l'employeur
 Un compte-rendu sera remonté par le CPF sur l'écran d'« Historique des transferts » et accessible en cliquant sur le lien « CR » disponible dans la colonne « Etat ».





<u>/!\ Point d'attention :</u> si un agent est présent dans plusieurs fichiers, seules les données contenues dans le dernier fichier traité seront retenues selon la règle « annuler et remplacer ».

### Consultation du compte rendu de traitement

#### 1. Consultation du compte rendu par l'employeur

Une fois le fichier traité, une ligne est créée sur l'écran historique des transferts avec un compte rendu de traitement (CR disponible dans la colonne Etat). La sélection de la ligne permet d'avoir le détail du transfert ainsi que la possibilité de consulter le compte-rendu de traitement.

Ecran « Historique des transferts »

#### Historique des transferts

Afficher les	transferts de type :	Stock heures DIF FP	<ul> <li>Image: A set of the set of the</li></ul>			
Utilisateur	Type transfert	Date de réception	Fichier	Taille	Etape	Eta
MGAUYIR21	М	28/07/2017 11:52:07	C:\fakepath\cnracl.cac.csv	1,77 Kio	Fichier traité	CR
VMARZBZZK	ML	21/02/2017 13:49:23	C:\fakepath\transfert 2.csv	1,58 Kio	Fichier traité	CR
VMARZBZZK	м	20/02/2017 10:10:42	C:\fakepath\AGENTS TRANSFERES 2.csv	1,58 Kio	Fichier traité	CR
Détails						
ID transfert :	WIT-20170728115	154-03PEC213				
Source :	HTTP					
Fichier :	C:\fakepath\cnracl	cac.csv				
BCR:	03PEC213					

Le compte-rendu permettra d'identifier les rejets et de savoir combien de soldes DIF FP ont été mis à jour. Le fichier (format txt) contient donc les informations suivantes :

> Ensemble des lignes de rejet résultantes des contrôles effectués lors du traitement

- > « Traitement de mise à jour des soldes DIF fonction publique »
  - date et heure de début du traitement,
  - nombre d'enregistrements lus en table = NB\_LUS
  - nombre de soldes DIF mis à jour = NB\_MAJ
  - nombre de suivis créés = NB\_SUIVIS
  - nombre de lignes rejetées = NB\_REJETS
  - date et heure de fin du traitement.



ര

[aide]



- > Détail des anomalies
  - SIRET
  - Raison Sociale
  - NIR
  - Nom d'usage
  - Prénom d'usage
  - Solde DIF
  - Cause rejet

#### Détail « Compte rendu de traitement KO »

LISTE DES DECLA	RATIONS PRESENTES DA	ANS LE FICHIER				
Nom du fichier:						
DIF_CPF_WIT-20	171130173055-018KD67	5				
Date de traiteme	Int					
01/12/2017						
Nombre de ligne	15:					
6697						
COMPTE-RENDU	DE TRAITEMENT					
Nombre d'enreg	istrement lus en table					
Nombre de sold	es DIF mis à jour					
Nombre de suivi	s créés					
Nombre de ligne	is rejetées					
LISTE DES ANOM	AUES					
SIRET	Raison sociale	NIR	Nom d'usage	Prénom	Solde DIF	Cause rejet
51783376000021	CHU Angers	170045478	DUPONT	Christian	120	NIR INCOMPLET
21450234600015	Commune Orléans	1850245223284	TURPIN	Jean	Cinquante	DIF non mumérique

### 2. Consultation du compte rendu par le gestionnaire de la Caisse des Dépôts et Consignations

Une fois le fichier traité, une ligne est créée dans l'outil Intranet de Gestion Des Transferts sur l'écran historique des transferts avec un compte rendu de traitement (CR, colonne Etat). La sélection de la ligne permet d'avoir le détail du transfert ainsi que la possibilité de consulter le compte-rendu de traitement.

L'application GDF est accessible en mode consultation sans privilège par fonds ou processus. En revanche, il est nécessaire de créer un droit de modification pour la fonctionnalité de blocage / déblocage et forçage de l'état du fichier.

Ecran « Historique des transferts »



**Dépôt de fichiers sur E-Services** Mode opératoire du dépôt de fichier sur E-Services

e-services	Gestionnaire des fonds  ACL - IRCANTEC - FSPOEIE - RA	FP - FIPHFP					
	Recherche de transferts					(Q)	
Sommaire	Critères de recherche						
Recharche		Période du :		Au : Type de transfert   Sacs heures Dif FP	~		
Accès direct :		Etepe :	Toutes v	Elat I Town V			
		Le nombre de résul	tats a été limité à 500, vous de	vriez affiner vos critères de recherche.			
	Cliquez sur un transfert pour en affiche	r les informations détaillées					
	814 transferts trouvés, limités à 500						
	Date de réception	Utilisateur	Fichier/Emetteur	Type de transfert	Taille	Etape	EM
A second s	30/15/2017 17:31:02	OM/SCM/9Q	018KD675	Stock heures Dif PP	170,65 Kio	Traité	KO
Manual Statements	20/11/2017 11:31/02	DCGMNDNN6	018JK119	Stock heures Diff PP	97,58 Kip	Traté	OK

### Ecran « Détail d'un transfert KO »

e-services_	Gestionnaire des fonds			
CNRA	CL - IRCANTEC - FSPOEIE - RAFP - FIPHFP			
	Recherche de transferts			<u>,</u> ,
Sommaire	Détails généraux			
Roberte Accis dret	Identifiaant dia transfert : WIT-20171130173055-018KD675 Date die ekception : 30011(2017 FichielEmetheur : 018KD675 Etape : Trails Commentaires : In4da 2016 mission locale vichy en remplacemen	Compte rendu de traitement : <u>Compte rendu</u> Type du transfert : Dirok heure D# PP Utilinateur : DMISCATYRQ Etat : KO		
	Détails techniques			
bè se descrision	Source : HTTP Taille : 170,03 No Fichier source : C.A.,EN/OYER_LAURENCEIMISSION_LOCA Serveut Source : Inuprach Emplacement du fichier : hgd01/fichierutratement/RO_EDI_EDI_WIT-21	Empreinte : A4118FD91A65EEF2083260E2F0121848 EIN4D5MESSIONLOCALE_VICHY_00864_2016 TXT 0171130173055-018KD675		
O COC RETRAITES	Blocage du fichier			
	Vous n'avez pas les habilitations nécessaires pour effectuer cette opération.			
	Forçage du lichier			
	Vous n'avez pas les habilitations nécessaires pour effectuer cette opération.			
	Historique du fichier			
	Date de changement de l'étape	Etape effectuie	Auteur	Etat
	01/12/2017 06:22:09	Traba	rapros2	KO
	30/11/2017 17:31:30 30/11/2017 17:31:02	Fichier pris en charge Fichier recu	rapros2 rapros2	OK
		[Retour à la recherche]		

Le compte-rendu permettra d'identifier les rejets et de savoir combien de soldes DIF FP ont été mis à jour. Le fichier (format txt) contient donc les informations suivantes :

- > Ensemble des lignes de rejet résultantes des contrôles effectués lors du traitement
- > « Traitement de mise à jour des soldes DIF fonction publique »
  - date et heure de début du traitement,
  - nombre d'enregistrements lus en table = NB\_LUS
  - nombre de soldes DIF mis à jour = NB\_MAJ
  - nombre de suivis créés = NB\_SUIVIS
  - nombre de lignes rejetées = NB\_REJETS
  - date et heure de fin du traitement.

### Détail des anomalies

- SIRET





- Raison Sociale
- NIR
- Nom d'usage
- Prénom d'usage
- Solde DIF
- Cause rejet

### Détail « Compte rendu de traitement KO »

LISTE DES DECLA	RATIONS PRESENTES DA	ANS LE FICHIER				
Nom du fichier:						
DIF_CPF_WIT-20	171130173055-018KD67	5				
Date de traiteme	Ents			-		
01/12/2017				-	-	
Nombre de ligne	HS:					
6697						
COMPTE-RENDU	DE TRAITEMENT					
Nombre d'enreg	istrement lus en table					
Nombre de sold	es DIF mis à jour					
Nombre de suivi	is créés					
Nombre de ligne	es rejetées					
11 E	1.00					
LISTE DES ANOM	AUES					
SIRET	Raison sociale	NIR	Nom d'usage	Prénom	Solde DIF	Cause rejet
51783376000021	CHU Angers	170045478	DUPONT	Christian	120	NIR INCOMPLET
21450234600015	Commune Orléans	1850245223284	TURPIN	Jean	Cinquante	DIF non mumérique

